

LUZINAY A INAUGURÉ SON CONSEIL DES AÎNÉS



Les membres du conseil des aînés et du CCAS ont un agenda déjà chargé

Effet de mode ou évolution de la société ? Depuis quelques années, des « conseils d'aînés » ou de sages sont mis en place dans certaines communes. La dernière en date, Luzinay, a inauguré le sien la semaine dernière.

Après la multiplication des conseils municipaux d'enfants depuis une vingtaine d'années, c'est au tour des assemblées de seniors de faire leur apparition dans des communes de l'Isère rhodanienne. Dans certains pays d'Afrique, les « chefs » de villages ont l'habitude depuis longtemps de demander leur avis aux plus âgés. En France, la création d'assemblées spécifiques témoigne de la volonté de certains maires, souvent nouvellement élus, de mieux faire vivre la démocratie participative dans leurs communes.

Après Michel Thommès fraîchement élu maire des Côtes-d'Arej qui a inauguré fin 2014 son conseil des sages, c'est Christophe Charles, maire de Luzinay depuis deux ans qui a tenu une promesse de campagne en réunissant dans la salle des Arcades le premier conseil d'aînés de sa commune, en présence de très nombreux seniors. Sylviane Plat, adjointe aux affaires sociales aura pour tâche d'animer le nouveau conseil, avec les membres du CCAS communal.

Comme le remarque le maire, les

neuf conseillers aînés, volontaires, ont du pain sur la planche. Parmi les grands projets sur lesquels ils auront à donner un avis, la construction prévue pour 2017 d'une Maison des Seniors, dans une ancienne propriété rachetée par la commune au centre du village : 23 petits appartements (surtout des T1 et quelques T2) seront proposés à la vente dès la fin 2016, dans une résidence sécurisée et conforme aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).

Autres sujets qui seront à l'ordre du jour : le lien entre les seniors et les jeunes de la commune, entre lesquels « le fossé se creuse » comme semble le déplorer une participante. Les deux conseils, aînés et jeunes, devraient se rencontrer prochainement. Posée par quelques participants à la réunion, la question du devenir du club des anciens ne se pose pas selon le maire, le conseil des aînés n'étant pas une association mais une instance officielle. Il donne des avis au conseil municipal, il est force de proposition.

En revanche le conseil pourra aider le club à lancer de nouvelles activités pour rassembler plus de participants. Après les conseils d'habitants et le conseil Luzinay jeunes, le conseil des aînés assurera la démocratie participative voulue par les élus luzinayzards.

■ Martial Fiat

www.mairie-luzinay.fr/